

---

# À la croisée des chemins

---

Christian Dufour<sup>1</sup>  
*Institut de recherches politiques*

Dans le sens le plus fort du mot, le débat sur l'Accord du lac Meech a servi de révélateur au mal canadien. Il s'agit de quelque chose de fondamentalement positif, étant donné qu'il est plus facile de régler un problème lorsqu'on en est conscient. Par ailleurs, en politique, on consacre souvent beaucoup d'énergie à essayer de résoudre des problèmes qui n'en sont pas vraiment. Or le mal canadien est maintenant éclatant pour quiconque est capable de voir, catastrophe ou défi incontournable.

Parce qu'elle touche au cœur de l'identité québécoise et de l'identité canadienne, qu'elle comporte des aspects émotifs et psychologiques majeurs, l'affaire est plus profonde qu'une crise constitutionnelle, plus complexe qu'une crise d'identité nationale. Le système politique canadien sert de cadre à la confrontation systématique de deux identités « quasi nationales » en crise, se pénétrant profondément l'une et l'autre. Un problème de cette envergure ne saurait être résolu par de seules solutions techniques, fussent-elles de nature constitutionnelle. Une réforme constitutionnelle réussie sera autant le résultat d'un changement plus profond qu'un moyen parmi d'autres de résoudre le problème.

---

1. L'auteur, responsable d'un projet de recherche sur la « société distincte » à l'Institut de recherches politiques, a publié, en 1989, *Le défi québécois* (Montréal, L'Hexagone, 176 p.) et, en 1992, *La rupture tranquille* (Montréal, Boréal, 170 p.).

Si les solutions restent à venir, le problème est en tout cas clair. Le débat sur l'Accord du lac Meech a révélé que le Canada restait structurellement bâti sur la Conquête de la Nouvelle-France par l'Angleterre, au XVIII<sup>e</sup> siècle. Le pays est profondément dépendant de la confiscation de certains effets politiques qui découlent spontanément du fait que les Québécois sont collectivement différents. Il était révélateur que, le plus souvent, même les Canadiens anglais favorables à la reconnaissance du Québec comme société distincte ne l'étaient qu'à la condition implicite que cette reconnaissance ne soit pas porteuse de pouvoir politique.

Les Québécois sont collectivement différents des autres Canadiens et cela a des conséquences politiques dont ils ont le droit de profiter. Le pays s'est avéré jusqu'à présent incapable de reconnaître cette réalité – même dans une version minimale comme l'est la société distincte – parce que, depuis la Conquête, le Canada anglais se nourrit structurellement des effets politiques de la différence québécoise. Que l'on pense à la façon dont des Québécois comme Laurier et Trudeau ont renouvelé l'identité « Canadian » de leur temps, à partir d'éléments tirés de l'identité canadienne-française et québécoise.

Dans le système canadien, le Québec doit être une province comme les autres ; ce qui s'applique spécifiquement à la province francophone est toujours perçu comme un privilège qu'il faut accorder aux autres provinces. C'est ainsi que, dans l'Accord du lac Meech, quatre des cinq conditions du Québec ont été immédiatement appliquées à toutes les provinces. Pourtant, la plupart de ces dernières n'en avaient pas besoin. Cela introduisait une dangereuse rigidité dans la formule d'amendement constitutionnel et affaiblissait inutilement Ottawa, le gouvernement national des Canadiens anglais.

Comble de l'absurde, à la fin de l'exercice, la condition que l'on croyait par définition québécoise – la clause sur la société distincte – fut revendiquée par le premier ministre de la Colombie-Britannique pour toutes les provinces.

Le nouveau Canada issu des réformes constitutionnelles de 1982 est imbu de déclarations, de principes et de chartes ; il est disposé à reconnaître à peu près tout le monde : des autochtones aux femmes, en passant par les groupes multiculturels, le Nord, les sociétés provinciales, les environnementalistes, les handicapés, les citoyens, en attendant le

reste. Il est significatif qu'il bute sur la seule différence fondamentale et irréductible en ce pays, la différence québécoise. Sous les belles chartes et les beaux sentiments, le Canada de 1982 est plus dépendant de la Conquête que ne l'était le Canada de 1867.

Le problème du Québec est devenu *le* problème canadien, un cancer qui pourrait tout. L'incapacité du système à reconnaître l'incourtournable différence québécoise est en train de détruire lentement et systématiquement le pays. Moins on les reconnaît, plus les effets politiques de la différence québécoise affectent de façon perverse l'ensemble du système. Le multiculturalisme et le provincialisme sont poussés à des niveaux absurdes ; le problème autochtone est exacerbé ; le Canada anglais devient de plus en plus américanisé, de plus en plus faible. Et l'antagonisme grandit entre l'identité québécoise et l'identité canadienne.

Manifestement, le cercle vicieux continue. À la fin des années 1960, on s'était servi des groupes ethniques pour neutraliser la dualité culturelle du pays et accoucher du multiculturalisme, dont on voit aujourd'hui les lacunes. Dans le même esprit, le système est tenté maintenant de mettre sur le même pied les revendications autochtones et les aspirations québécoises. On espère que les premières neutraliseront les secondes, beaucoup plus menaçantes pour l'intégrité de l'État canadien. À terme, le passé est garant que l'aliénation des autochtones et des Québécois au sein du Canada en ressortira pire que jamais.

Depuis l'échec de l'Accord du lac Meech, il n'est pas réaliste pour le Québec de compter sur le maintien du *statu quo* alors qu'un nouveau Canada prend son envol. On oublie souvent que, convenu à un moment où le nationalisme québécois était à un niveau très bas, l'Accord du lac Meech était entre autres pour le Québec un moyen de maintenir le *statu quo* face aux effets à long terme des réformes structurantes de 1982.

Cela explique que, dans la foulée de l'échec de l'Accord, des Québécois âgés en soient venus à remettre en cause leur allégeance au Canada. Moins que le désir d'un éventuel Québec souverain, leur changement exprime le rejet d'un nouveau Canada qu'ils ne reconnaissent plus, menaçant pour un Québec qu'ils ont bien connu.

Le minimum vital pour l'identité québécoise post-Lac Meech, le plus petit commun dénominateur entre les différents éléments de la société québécoise, semble trop haut pour le reste du Canada. L'identité québécoise et l'identité canadienne sont en compétition. Cette dynamique antagoniste est d'autant plus dangereuse que les deux identités sont parfois très enchevêtrées, en particulier dans la région de Montréal.

On doit donc s'attendre à une crise, après la période de latence qui a suivi l'échec de l'Accord du lac Meech. Cette crise constituera vraisemblablement la dernière occasion pour restructurer de façon constructive la relation entre l'identité québécoise et l'identité canadienne. À moins que le système politique canadien s'avère capable de reconnaître franchement les conséquences politiques de la différence québécoise, le Québec n'aura pas d'autre choix que la difficile accession à un statut d'État souverain. L'autre option serait, non le maintien d'un impossible *statu quo*, mais bien l'enlisement dans une situation de plus en plus inextricable qui menacerait l'intégrité même de la société québécoise.

Un certain pessimisme n'est que réalisme quand on est en plein cœur d'un difficile processus, dont l'issue est cruciale et profondément incertaine. Cependant, certains éléments permettent d'espérer qu'il y a de la lumière au bout du tunnel. Le premier, on l'a dit, est l'émergence de plus en plus claire, pour un nombre de plus en plus grand de personnes, du véritable problème.

Par ailleurs, il existe une conscience plus grande de l'ambivalence qui caractérise l'identité québécoise au regard de la relation avec le reste du Canada. Même si elle est vécue quelquefois de façon douloureuse ou honteuse, même si on sent venir le moment où la situation devra être clarifiée, cette prise de conscience renforce le Québec, en le mettant en face de ce qu'il est réellement, avec ses forces et faiblesses.

Cette ambivalence rend par ailleurs difficile pour quiconque de prévoir comment les Québécois réagiront aux événements à venir, et c'est heureux : un Québec qui donnerait à son vis-à-vis canadien-anglais toute l'information sur ses intentions, en lui laissant prendre la décision finale, renoncerait à exercer son pouvoir.

Un autre facteur positif – majeur – est le consensus de la commission Bélanger-Campeau sur la démarche générale à adopter par le

Québec dans la redéfinition de sa relation avec le Canada. Notons que cela est bon, non seulement pour le Québec mais aussi pour le Canada. Après l'échec de l'Accord du lac Meech, il était vital pour tout le monde que les Québécois – qui sont les Canadiens les plus à même de dégager des consensus – conviennent d'une approche générale.

Collectivement, institutionnellement, les Québécois se sont entendus sur une démarche, sur un cadre; ils ont convenu qu'à un moment donné il faudrait prendre une décision. Quoi qu'il arrive, ce cadre demeurera en arrière-plan dans l'inconscient collectif, fort de l'émotion investie dans la commission Bélanger-Campeau. Les Québécois sanctionneront ceux qui voudront se soustraire à ce cadre sans raison.

Enfin, une autre prise de conscience importante au sein de la majorité francophone a trait au coût à payer, pour ce qui est du pouvoir québécois, pour la mauvaise relation avec la minorité anglo-québécoise. La difficulté de l'identité québécoise à reconnaître la partie anglaise constitutive d'elle-même – sans passer au bilinguisme institutionnel et à la mise des deux langues sur un pied d'égalité – constitue *de facto* l'un des obstacles à une relation Québec-Canada qui ne serait plus bâtie sur la Conquête, à une éventuelle accession du Québec à la souveraineté.

Dans la définition du Québec de demain, les trois concepts-thèmes du présent ouvrage – langue, espace, société – paraissent importants. Un quatrième élément, le territoire, est également majeur.

Tout d'abord, il est clair que, sur le continent nord-américain, le Québec a intérêt à ne pas affronter seul le géant américain, qu'il a tout à gagner de l'existence d'un Canada politiquement opérationnel. Cela restera vrai si le Québec accède à l'indépendance. Il importera donc de gérer la crise à venir avec fermeté, mais aussi en ménageant l'avenir, c'est-à-dire en tenant compte de la sensibilité du futur partenaire canadien. Si les Québécois sont traditionnellement capables de s'imaginer en dehors du Canada, l'identité canadienne a toujours inclus le Québec. Le départ, ou même le simple éloignement de celui-ci, causera un traumatisme temporaire que les Québécois ont tendance à sous-estimer.

À partir du moment où la relation Canada-Québec ne sera plus basée sur la Conquête, il redeviendra avantageux pour les Québécois de privilégier dans le contexte nord-américain cet *espace canadien* que

leurs ancêtres ont développé et où continueront d'habiter un million de francophones, en particulier les Acadiens. Entre les Québécois et les francophones hors Québec, on aura intérêt à renouer certains des liens politiques et émotifs qui ont été rompus dans les années 1960.

En deuxième lieu, les concepts de société et de territoire seront également cruciaux. Sur le *territoire du Québec*, les Québécois ont avantage à se voir comme une *société nationale distincte*, qui ne se définit pas exclusivement en fonction de la langue française. Dans cette société, sur ce territoire où les francophones constituent 80 % de la population, il est possible de reconnaître la composante historique anglaise de la société québécoise sans passer au bilinguisme institutionnel. Cette notion de territoire pose évidemment le problème de la relation avec les autochtones.

Le concept d'une société québécoise exclusivement française poussera inexorablement hors du Québec, sur le plan psychologique sinon sur le plan physique, un grand nombre de Québécois anglophones inassimilables qui s'identifieront de plus en plus comme Canadiens avant tout. Le Québec français devra alors se mesurer à un fait anglais extérieur à lui, là où il est le plus puissant : au Canada, en Amérique du Nord.

Enfin, le troisième concept, celui de la *langue*, est depuis toujours au cœur de la problématique québécoise, tout particulièrement depuis le début des années 1960. Dans le contexte nord-américain et canadien, la marque la plus distinctive du Québec moderne est le fait qu'il s'agisse de la seule société qui soit majoritairement de langue française.

On l'a dit, la reconnaissance de l'anglais comme langue historiquement québécoise ne doit pas mener au bilinguisme institutionnel et faire oublier que la langue de communication entre les différentes communautés au Québec est le français. Cela soulève deux questions. Comment s'assurer de cette prédominance du français dans une situation de concurrence avec l'anglais, à la fois langue québécoise, langue omniprésente sur le continent nord-américain et première langue de communication au monde ? Quelle reconnaissance donner à la variété particulière de français parlée au Québec, par rapport aux autres formes de français dans le monde ?